



**SOCIÉTÉ IVOIRIENNE D'OPÉRATIONS MARITIMES
SIVOM**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital social de 4 178 125 000 F CFA
Siège social : Zone Industrielle de Vridi – Rue des Conteneurs
01 B.P. 1569 Abidjan 01
R.C.C.M. Abidjan N° CI-ABJ-1973-B-10268

**CONVOCATION
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 3 JANVIER 2011**

Cher Actionnaire,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que la prochaine réunion des actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire de la **SOCIÉTÉ IVOIRIENNE D'OPÉRATIONS MARITIMES – SIVOM** est prévue : le **lundi 3 janvier 2011**, à **9 heures 30 minutes**, à la **Salle de Conférence de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire**.

Cette assemblée, à laquelle nous vous prions d'assister, délibérera sur l'ordre du jour suivant :

- * Changement de dénomination sociale – Condition suspensive ;
- * Modification corrélative de l'article 3 alinéa 1^{er} des statuts ;
- * Pouvoirs pour les formalités devant notaire ;
- * Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de publicité.

Au cas où vous ne pourriez pas assister personnellement à cette assemblée, vous pouvez vous y faire représenter par un autre actionnaire, conformément aux dispositions de l'article 37 des statuts.

Vous trouverez ci-joint à cet effet, une formule de pouvoir à remettre audit mandataire, après l'avoir rempli et revêtu de votre signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

Veillez agréer, Cher Actionnaire, nos salutations distinguées.

Pour le Conseil d'Administration

Le Président

Monsieur Hervé BILLON